



**HAL**  
open science

## Les remues de reliques à travers l'Armorique carolingienne

Jean-Christophe Cassard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Cassard. Les remues de reliques à travers l'Armorique carolingienne. Actes du colloque, Jul 2000, Brest, France. pp.261-274. hal-00440692

**HAL Id: hal-00440692**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-00440692>**

Submitted on 11 Dec 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **LES REMUES DE RELIQUES À TRAVERS L'ARMORIQUE CAROLINGIENNE\***

« Seuils et traverses ». À l'oreille de l'historien médiéviste, le premier mot sonne de façon familière puisqu'il se trouve désigner le transport périodique *ad limina* qu'effectue chaque évêque auprès du souverain pontife, depuis Grégoire VII au moins. Le second, lui, demeure sans écho, mais cela importe peu en définitive car l'objet du présent colloque ne se réduit pas en termes d'analyse sémantique latine. Ce qu'attendent ses organisateurs, si je les ai bien compris, c'est une approche diversifiée du récit de voyage vers et à travers les limites du monde extérieur à la familiarité de l'auteur. En ce domaine, l'époque médiévale a produit beaucoup de textes, principalement les romans de chevalerie qui sont autant de quêtes initiatiques sur un fond de géographie et d'histoire imaginaires, prétexte à exploits renouvelés, et les récits de passage en Terre sainte, découvertes souvent fantasmées d'un Orient mythique et christique, et pas seulement dans la foulée des croisades.

L'arrachement à l'univers quotidien, la prise en compte de l'autre, le franchissement victorieux d'obstacles accumulés, le passage à travers des lieux hostiles se trouvent aussi réunis dans un registre bien particulier de la littérature hagiographique qui s'attache aux transferts de reliques. Pour les contemporains, il s'agit là d'histoire cautionnée par Dieu lorsque la réussite de l'entreprise répond à la pieuse initiative de ceux qui la tentent, ou, à l'inverse, du pitoyable résultat des péchés des hommes lorsque le Seigneur en vient à exprimer son courroux à l'encontre de ses serviteurs défaillants en permettant aux fils d'iniquité (les païens) de tourmenter la terre des chrétiens, précipitant ainsi ces derniers sur la route de l'exil. Dans la fuite heureuse du voleur de reliques arrachées à la léthargie de leur lieu de repos originel comme dans celle, éperdue, des clercs emportant au loin les restes de leurs saints afin de leur assurer un refuge salvateur, seuils et traverses sont bien empruntés dans l'itinéraire effectif puis couchés sur le parchemin d'un écrit commémoratif.

Les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles sont exceptionnellement riches en textes de cette sorte dans l'Armorique bretonne, et l'examen de ce corpus contrasté fournira sa matière à ma contribution, après avoir rappelé toutefois qu'il existe aussi à cette époque des remuements de

---

\* *Seuils et traverses*, Brest et Marne-la-Vallée, 2002, p. 261-274 (texte repris dans *Britannia Monastica*, n° 7, 2003, p. 21-31).

reliques qui n'ont suscité aucune mémoire spécifique car, dans leur prosaïsme politique et culturel, elles intéressaient moins sans doute les voix du Seigneur.

## LES TRANSFERTS RÉGULIERS

Depuis ses origines, la chrétienté bretonne armoricaine avait vécu en marge de l'Église gauloise : ses horizons étaient plus volontiers insulaires que continentaux. Les événements des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles font qu'elle rentre peu à peu dans le giron de l'Église romano-franque voulue par les Carolingiens : accompagnant cette ouverture forcée vers l'est, ce sont des livres liturgiques, des tenues sacerdotales, des objets divers du culte qui pénètrent en Armorique<sup>1</sup> – autant de dons du roi à un clergé autochtone qu'il entend rallier à sa cause en l'amadouant. Et avec ces cadeaux, les linéaments de la Renaissance des Lettres et des Arts arrivent féconder la terre de Bretons longtemps demeurés rétifs aux modèles culturels francs : la remarquable production de livres écrits et enluminés dans certains *scriptoria* armoricains démontre la capacité nouvelle au IX<sup>e</sup> siècle des moines – copistes, écrivains ou illustrateurs – à assimiler à leur façon le meilleur des techniques et du savoir encouragés à l'ombre du palais impérial, à l'imitation des plus florissantes maisons du monachisme bénédictin récemment rénové par saint Benoît d'Aniane<sup>2</sup>.

Avec l'acculturation en cours, ce sont aussi des reliques de saints qui pénètrent dans la péninsule. Jusque-là celle-ci était demeurée réfractaire au culte des Bienheureux qui n'étaient pas bretons de nation<sup>3</sup>, du moins dans sa moitié occidentale où dominait l'élément celtique – les comtés de Nantes et de Rennes, dans une moindre mesure celui de Vannes, de langue latine et parties prenantes à la vieille civilisation gallo-romaine, n'ont pas ignoré en effet aux temps mérovingiens, autour de leurs évêques, les saints gaulois ou universels<sup>4</sup>, en vif contraste avec l'Église proprement bretonne. Ces préventions n'ont plus cours un siècle après les débuts de la conquête franque (753), quoique les hagiographes s'attellent dans le même

---

<sup>1</sup> Dans un diplôme en date du 17 avril 869 par exemple, le roi Salomon fait don à l'abbaye de Redon, à destination de son monastère annexe établi à Plélan, d'une impressionnante liste d'objets et de vêtements liturgiques, ainsi que de deux Vies de saints poitevins, Maixent et Léger : Aurélien DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon en Bretagne*, Paris, 1863, p. 189-192.

<sup>2</sup> Jean-Christophe CASSARD, *Les Bretons de Nominoë*, Brasparts, 1990, chapitre 9 : « Le monde des moines », p. 177-199.

<sup>3</sup> La présence de corps saints est si discrète dans les sources armoricaines (et galloises) qu'elle a pu faire douter de l'existence d'un véritable culte des reliques avant l'acculturation carolingienne : Julia M. H. SMITH, « Oral and Written : Saints, Miracles and Relics in Brittany, c. 850-1250 », *Speculum*, tome 65, 1990, p. 309-343.

<sup>4</sup> André CHEDEVILLE et Hubert GUILLOTTEL, *La Bretagne des saints et des rois. V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles*, Rennes, 1984, p. 166-170.

temps à la mise par écrit des Vies des plus vénérables fondateurs de leurs maisons, dans un état d'esprit mitigé, balançant entre regrets d'une existence supposée héroïque, vivifiante grâce à une foi abrupte en Christ, et soulagement vis-à-vis du cours nouveau, jugé plus vivable, entamé en pleine communion d'esprit avec Rome.

De la Ville éternelle provient justement une relique insigne, confiée par le pape Léon IV à l'abbé de Redon Conwoion venu l'entretenir, vers la fin de 847, de la politique ecclésiastique de Nominoë à l'encontre des évêques simoniaques de sa province : le corps du saint pape Marcellin, treizième successeur de saint Pierre, martyrisé sous Dioclétien en 304 d'après le *Liber Pontificalis*. Ratuili, l'auteur des *Gestes des Saints de Redon*, résume ce qu'il a pu apprendre du pontificat et du martyre de Marcellin, mais il ne s'étend pas sur le voyage de retour de son abbé car cet épisode licite s'avère sans histoire. Seule la grandiose cérémonie de réinhumation des saints restes dans l'église de Saint-Sauveur retient son attention puisque c'est à cette occasion que les reliques entrent dans le patrimoine de l'abbaye – officiellement, elles constituaient pour encore un cadeau du pape à Nominoë, en remerciement de la couronne d'or sertie de bijoux qu'il lui avait adressée, mais le prince breton s'en dessaisit ce jour-là en faveur des moines dans un grand concours de peuple, au chant des hymnes et des laudes, en présence des Grands de son entourage. Depuis lors, avec foi et dévotion nous dit-il, les pèlerins affluent de toute la Bretagne, et même de contrées plus lointaines, afin de retrouver la santé sur la tombe<sup>5</sup>. Sur cette apothéose placée sous le signe de la joie partagée d'un transfert réussi, Ratuili clôt le deuxième livre des *Gestes*.

## **SACRA FURTA**

Une forte pression exercée sur un clergé réticent à se laisser dépouiller de son capital de reliques peut s'assimiler à un vol finalement consenti : ainsi agissent vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle les Bretons du pays malouin lorsqu'ils se présentent à vingt-quatre laïcs et sept prêtres devant les portes de Saint-Macout à Saintes, exigeant qu'on leur rende les restes mortels du fondateur d'Alet, leur premier évêque, que l'attitude de leurs pères avait conduit à fuir en Saintonge où il était mort, accueilli et hébergé à la fin de sa vie par l'évêque Léonce, attesté au concile de Clichy de 626. Comme les moines de l'endroit ne se laissent pas fléchir si facilement, le chef des Bretons, un certain Roiantworet, va trouver le roi *Philibert*, le lie par

---

<sup>5</sup> Carol BRETT, *The monks of Redon, Gesta Sanctorum Rotonensium and Vita Conwoionis*, Woodbridge, 1989, livre II, chapitre 10, p. 179-183.

sa promesse imprudente de rendre la justice quel que soit l'objet du délit, et obtient de lui, après trois jours de jeûne, l'autorisation d'élever les reliques sur l'autel : finalement le corps est démembré, les Malouins emportant le "chef" (la tête) et le bras droit ; le restant disparaît de la vue des assistants pour se retrouver dans le tombeau sans intervention humaine... Le diacre Bili nous a laissé, dans la seconde partie de sa Vie de saint Malo <sup>6</sup>, un récit circonstancié des miracles qui accompagnèrent le retour sur ses terres du saint indûment exilé : des guérisons sur la route, qui justifient autant de possessions foncières <sup>7</sup> du monastère d'Alet, et un bienfaisant phénomène météorologique puisqu'une douce pluie accompagne, en les suivant de peu, le cheminement des porteurs du corps <sup>8</sup>. Ce transport, rendu légal par l'accord extorqué au roi, se situe sur le plan de l'histoire chronologique, camouflé sous des défroques mérovingiennes, en réalité vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, peu avant 851 <sup>9</sup>.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là car dès cette époque les Bretons se révèlent têtus ! Vers 890, au temps de leur roi Alain le Grand et de l'évêque Bili trônant sur la chaire d'Alet (très probablement l'auteur du texte précédent), un nommé Maenobred, jeune aristocrate tenu éloigné de Bretagne par ses parents qui menaçaient de le tuer afin de s'emparer de son héritage, gagne auprès de Bili son retour en grâce au pays en lui promettant de ramener les parties du corps de Malo encore manquantes : revenu à Saintes au monastère de Saint-Macout dont il sait capter la confiance des moines, il réussit à soustraire les reliques après un jeûne de trois jours et en l'absence de leur gardien, avant d'être accueilli à bras ouverts dans sa patrie <sup>10</sup>. Le voyage de retour définitif de ce serviteur laïc du saint ne fait naturellement l'objet d'aucune publicité intempestive avant son arrivée en Bretagne ; ensuite, dûment averti, Bili organise un convoi public avec le clergé et le peuple – malheureusement le manuscrit est déchiré en cet endroit et le détail des opérations de rapatriement nous échappe donc <sup>11</sup>.

Lorsque le vol organisé remplace ainsi le transfert d'initiative légale, sa commémoration s'enfle en récit littéraire sous deux formes, adverses mais complémentaires en fait. Il peut d'abord s'agir du récit d'un miracle coercitif si le vol illicite se voit découvert à

---

<sup>6</sup> Gwénaél LE DUC, *Vie de saint Malo par le diacre Bili*, Saint-Malo, 1979, livre II, chapitres 6 à 11, p. 229-240.

<sup>7</sup> Gwénaél LE DUC, *Vie de saint Malo...*, *op. cit.*, livre II, chapitre 9, page 238 (un village en Guipry devenu Saint-Malo-de-Phily) et chapitre 10, page 239 (le village de Bronvran).

<sup>8</sup> *Ibidem*, livre II, chapitre 11, p. 239-240.

<sup>9</sup> Pierre RICHE, « Translations de reliques à l'époque carolingienne. Histoire des reliques de saint Malo », *Le Moyen Âge*, 1976, p. 201-218, page 214 pour la date approximative des faits.

<sup>10</sup> Dom François PLAINE, « Translation du corps de saint Malo de Saintes à Aleth (vers 895) », *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XVI, 1883, p. 257-264. Le récit de la seconde translation débute au chapitre 9, page 259.

<sup>11</sup> Dom PLAINE, « Translation... », article cité, chapitre 21, page 262.

temps et son auteur châtié, comme il advient en 939 au Breton Electus à Montreuil-sur-Mer<sup>12</sup> ou à diverses hordes de pirates mises en déroute par le courroux de Dieu sitôt que les païens osent polluer de leurs mains infâmes les restes saints de ses serviteurs<sup>13</sup>. Surtout, il s'agit de récits heureux fondés sur la réussite exemplaire d'une entreprise de transfert inspirée par d'honorables motifs de dévotion : ces derniers constituent même à l'époque un genre en soi, comme l'a démontré l'historien américain Patrick Geary<sup>14</sup>.

En Armorique bretonne, au moins deux épisodes de ce type nous sont parvenus. Le premier concerne Redon et son abbé Conwoion : après que la fondation de Saint-Sauveur a été entérinée par l'empereur Louis le Pieux en 834 et malgré les faveurs impériales, la jeune communauté bénédictine souffre d'un manque de ressources matérielles comme d'un défaut d'assises spirituelles – difficultés et angoisses dont se font écho les *Gestes des Saints de Redon* dans leurs deux premiers livres lorsqu'ils présentent les moines œuvrant de leurs mains, affrontés à une nature difficile, en bute à la jalousie des puissants de l'endroit, dépourvus pour encore de corps saints. Afin de gagner d'utiles protections célestes, l'abbé Conwoion s'enquiert des opportunités alors qu'il séjourne dans la cité d'Angers avec deux de ses moines, Heldemar et Louhemel. Sa franchise à l'égard de leur hôte, un certain Heldewald – dont le nom à consonance germanique marque bien qu'il s'agit d'un habitant de la cité et non d'un Breton expatrié et complice<sup>15</sup> – se voit aussitôt récompensée : Heldewald, convaincu de la pureté de leurs intentions, leur indique en effet le tombeau de l'évêque saint Hypotème<sup>16</sup>. Cependant l'épreuve, leur annonce-t-il, sera rude : des moines francs ont déjà essayé de s'emparer du corps il y a quelques années, en vain car ils ne sont pas parvenus à soulever la pierre tombale, et l'église est très fréquentée, protégée par des gardiens le jour. En conséquence, cet inspiré du Seigneur leur conseille de demeurer chez lui trois journées pleines – Ratuili ne mentionne pas de jeûne, mais il est probable que le délai imparti

---

<sup>12</sup> Jean-Christophe CASSARD, « En marge des incursions vikings », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 98/3, 1991, p. 261-272, spécialement p. 265 et suivantes.

<sup>13</sup> Arthur de LA BORDERIE, « Les Miracles de saint Magloire : texte latin et commentaire historique », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie des Côtes-du-Nord*, tome IV, 1891, p. 230-246, chapitres II (« *De inruptione paganorum in Sargiam et de incolis per S. Maglorium liberatis* », p. 232-233) et V (« *De paganis illius sepulchrum violantibus* », page 236). Il est probable que les païens escomptaient trouver des richesses enfermées dans le sarcophage, à moins que cette violation de sépulture ne participe d'une forme de guerre psychologique.

<sup>14</sup> Patrick J. GEARY, *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Paris, 1993 (traduction française de *Furta Sacra. Thefts of Relics in the Central Middle Ages*, Princeton, 1973). Henri SILVESTRE, « Le commerce et le vol des reliques au Moyen Âge », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, tome XXX, 1952, p. 721-739.

<sup>15</sup> Néanmoins, la pieuse trahison de cet Angevin peut s'expliquer par sa parenté probable avec l'un des moines, Heldemar, avec lequel il partage l'élément *Helde* de son nom.

<sup>16</sup> D'après le catalogue épiscopal, *Epodemius* ou *Apotemius* aurait été le deuxième évêque d'Angers.

s'explique par le recours à cette pratique de purification – puis de se laisser enfermer dans le sanctuaire, avec les instruments appropriés, à la nuit tombante du quatrième jour.

La suite démontre que Dieu adhère à ce projet de transfert furtif : priant en silence, les trois Redonais passent sans anicroche l'épreuve qualifiante puisqu'ils soulèvent la lourde dalle au premier essai, s'emparent des précieux restes et sortent de la ville sans encombre. Le groupe entreprend de regagner au plus vite sa province par des chemins de traverse, en espérant que personne n'aura le front de contrôler sur la route trois ecclésiastiques d'apparence honorable. Leur discrétion trouve sa récompense dans l'absence de tribulations. À l'inverse, rendu au seuil de la Bretagne dès que franchie la Vilaine, Conwoion laisse éclater sa joie : prévenus en hâte, ses frères viennent le rejoindre dans l'église de Langon où les reliques se trouvent maintenant exposées et ils l'accompagnent jusqu'à Redon dans un grand concours de peuple chantant les hymnes, ménageant de la sorte à leur abbé un véritable triomphe <sup>17</sup>. Dès lors saint Hypotème, à la fois protégé et honoré dans l'enceinte du monastère, manifeste son agrément à l'opération par des miracles nombreux, notamment la guérison d'un jeune aveugle présenté par sa mère le jour de son entrée à Redon. Les Angevins n'ont plus rien à réclamer puisque Dieu a favorisé le rapt : la clôture vivante des prières de Saint-Sauveur se dresse à présent contre eux, tel un nouveau seuil hermétique, infranchissable à leurs regrets d'avoir laissé dilapider une part du capital spirituel de leur cité.

Le second récit de transfert illicite de reliques occupe une place autrement importante parmi les *Miracles de saint Magloire* <sup>18</sup>. Magloire était Breton. Il vécut aux temps reculés de la grande migration des saints d'Outre-Manche vers l'Armorique où il établit sa retraite sur l'île de Sercq, l'un des membres de l'actuel archipel anglo-normand alors colonisé par les Bretons. Rappelé auprès de son Créateur après un fertile pèlerinage terrestre, ses ossements demeuraient depuis enfermés dans un lourd sarcophage placé dans l'église de la communauté qu'il avait fondée sur Sercq. Avec le temps et les difficultés accrues de la navigation, même côtière, le risque s'aggrave au IX<sup>e</sup> siècle de voir sa renommée s'amoindrir auprès de fidèles moins enclins désormais à gagner un tombeau lointain, compliqué d'accès : pourquoi laisser pareil thaumaturge tomber en désuétude ? C'est du moins ce que songe la poignée de jeunes moines rencontrés par Nominoë sur les bords de la Rance un jour qu'il était à la chasse. Les ayant questionnés sur leur misérable apparence, le « roi » leur accorde un secours immédiat mais refuse de leur concéder un domaine foncier tant qu'ils n'auront pas en leur possession un

---

<sup>17</sup> Carol BRETT, *The monks of Redon...*, op. cit., G.S.R., livre II, chapitre 9, p. 171-175.

<sup>18</sup> Arthur de LA BORDERIE, « Les miracles... », article cité, chapitre VII « *Qualiter corpus ejus a Sargia insula ad Britanniam translatum est* », p. 238-243.

capital spirituel suffisant. Ainsi défiés pour la bonne cause, les moines, déçus de leur entrevue, entament un cycle de trois jours de jeûne au terme duquel ils s'accordent à jeter leur dévolu sur les reliques, à présent inutiles, de saint Magloire, exilées des hommes en son ermitage marin. La Manche devient à l'évidence un seuil à franchir à l'intérieur de l'espace breton.

Et le récit de fondation de se faire très minutieux dans la narration des phases de préparation puis d'exécution d'un projet qui emprunte des chemins de traverse particulièrement retors. En premier lieu, sous prétexte de dévotion, un frère anonyme se rend sur l'île pour reconnaître le terrain : là il observe les habitudes des moines de l'endroit et prend langue avec les gardiens laïcs des reliques, qu'il corrompt par d'alléchantes promesses de récompenses en se présentant à eux, à tort, comme mandaté par le « roi ». Puis, revenu sur le continent, il informe ses frères de sa réussite : on échafaude un plan d'action assez simple dans son principe, placé sous la responsabilité opérationnelle de Condan. Alléguant des vents contraires qui les auraient fait dévier de leur route et les auraient rejeté sur Sercq alors qu'ils entendaient passer en Bretagne insulaire, les moines justifieront sans mal leur venue. À peine débarqués et entrés dans l'église claustrale, ils éprouvent néanmoins une grande frayeur lorsqu'ils entendent le lecteur du jour prononcer en leur présence une phrase de l'Évangile (« *Méfiez-vous des faux prophètes* », etc.) qui aurait normalement dû alerter leurs hôtes sur leurs noires intentions. Le recours à des pratiques divinatoires de la sorte, fondées sur l'interprétation d'un passage de l'Écriture imposé au hasard, constitue alors un fait commun dans les mentalités<sup>19</sup>, et l'épisode sert à créer dans le récit un moment de tension dramatique, dont l'heureux dénouement annonce cependant par avance la conclusion favorable de l'affaire, tout en en soulignant les difficultés multiples déjouées avec la complicité active du saint. Puis six jours s'écoulent, tandis que le frère venu en éclaireur renoue avec ses contacts et leur rappelle ses promesses toujours valables : les gardiens corrompus obtempéreront sans difficulté.

L'action se déclenche la nuit fatidique du septième jour. Deux seuils matériels au moins barrent la route au commando monastique, l'église et le sarcophage. Ils sont tous deux franchis sans encombre : l'église parce que les moines prédateurs ont obtenu la permission d'y passer la nuit en prières avant de reprendre la mer, le sarcophage grâce à un miracle qui signe l'accord intime donné par saint Magloire au transfert de ses restes. Condan commence

---

<sup>19</sup> Pierre RICHE présente dans les *Documents de l'Histoire de la Bretagne*, Toulouse, 1971, p. 97-98, un traité de divination *Sortilegia per literas et Sacros Libros*.

par soulever seul la dalle du tombeau, puis six hommes hissent et transportent le sarcophage jusqu'à l'embarcation armoricaine qui met à la voile sans plus attendre... Au matin, les insulaires découvrent que l'on a forcé la tombe de leur saint : les moines lésés sombrent dans une affliction tapageuse, maudissent les voleurs et leurs complices, tandis que les marins-pêcheurs de l'endroit arment à la hâte leurs barques : surveillées, celles-ci ne tardent pas à menacer de rattraper le lourd navire de charge du commando en fuite.

Sur les chemins de traverse de l'épopée hagiographique s'engage alors une étonnante régata que les continentaux ont toutes les chances objectives de perdre ! Dans leur détresse, ils se tournent vers Dieu et saint Magloire : leurs supplications sont aussitôt entendues puisque les éléments se soulèvent en une effroyable tempête qui disperse les rapides « *carènes* » insulaires en les rejetant sur leur île, dans le temps où les reliques poursuivent paisiblement leur route. Saint Magloire vient ainsi de signifier son accord ultime et plus rien ne peut entraver désormais la réussite de l'opération. Parvenus en Armorique, d'autres miracles confirment encore que telle était bien la volonté de Dieu, déboutant sans appel les moines de Sercq, et peu après Nominœ, fidèle à sa parole, cède aux vainqueurs de cette curieuse ordalie nautique un domaine des bords de Rance : l'histoire du monastère Saint-Magloire de Léhon peut commencer à s'écrire.

Dans ces deux récits, le redonais et le léhonais, d'inégale densité dramatique, seuils et traverses remplissent les mêmes fonctions qualifiantes : le franchissement victorieux des premiers au prix de l'épreuve que représentent les secondes (soit la dissimulation obligée du pieux larcin, soit la dispersion des négligents) signe le triomphe ouvert, et désormais irrévocable, du parti des bons. L'historicité de ces épisodes n'est pas vraiment assurée dans leurs détails, mais cela importe peu : l'essentiel reste que l'écrit, destiné à recevoir une certaine publicité et donc à alimenter la renommée spirituelle d'une communauté jusque-là dépourvue de reliques<sup>20</sup>, scelle de l'accord divin les origines héroïques d'un lieu de prières nouveau. Le procédé n'a alors dans l'Occident chrétien rien que de très commun et il se repère en de multiples occasions ici ou là<sup>21</sup>. La dialectique entre seuils et traverses s'y retrouve comme moteur d'un discours justifiant une légitime appropriation du produit d'un vol autorisé par Dieu et approuvé par ses saints.

---

<sup>20</sup> L'apport de celles de saint Marcellin est probablement postérieur au vol commis à Angers : le premier épisode succède en effet au second dans le texte des *G.S.R.*

## LES TRANSLATIONS DE NÉCESSITÉ

Mais Dieu ne se montre pas toujours aussi clément envers ceux qui l'implorent du fond de leurs tribulations. Ou plutôt Il entend rappeler aux hommes que leurs péchés finissent toujours par transformer en une vallée de larmes leur misérable itinéraire terrestre : c'est l'explication la plus commode, ressassée par les gens d'Église, aux malheurs qui s'abattent sur l'humanité souffrante, particulièrement à ceux imputables aux Vikings aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. L'Armorique n'échappe pas à ce fléau<sup>22</sup> qui entraîne dans son sillage des récits de transfert de reliques d'un autre type, les *translationes*.

Ermentaire, moine de Saint-Philibert de Noirmoutier sur les marges poitevines de la Bretagne, est l'auteur du plus ancien texte de ce type, l'un des plus détaillés aussi. Sa présentation, dans les préfaces de ses deux livres de miracles, de la « rage des Normands » est devenue en quelque sorte un classique, souvent alléguée par les historiens : il en découle que lassés de l'insécurité que font régner les pirates depuis quelques décennies déjà, incapables de défendre leur île qu'ils doivent dorénavant abandonner chaque année au retour de la belle saison, les moines décident, en plein accord avec le roi Pépin d'Aquitaine, de s'établir de façon définitive un peu en retrait dans les terres, à Déas (l'actuelle Saint-Philibert-de-Grand-Lieu). Encore leur faut-il accompagner cette décision de principe du déplacement des reliques de Philibert, leur saint fondateur : ce sera chose faite en 836, et tout le début du premier livre d'Ermentaire retrace les étapes de leur pérégrination, marquées par de nombreux miracles, une bonne vingtaine, sur la route<sup>23</sup>.

Le seuil maritime initial est franchi sans encombre puisque la décision est canonique, ayant reçu l'accord des autorités tant religieuses que laïques ; et la progression terrestre vers le nouveau tombeau n'emprunte pas des chemins de traverse, bien au contraire. Elle se fait sur trois journées, dans un grand concours de peuple, les moines et le clergé régional se relayant pour porter sur un brancard la châsse qui renferme les restes de leur premier abbé. Tout a été prévu à l'avance sur un itinéraire bien connu : des tentes abritent la communauté chaque soir<sup>24</sup>

---

<sup>21</sup> Pierre RICHE, « Translations de reliques... », article cité.

<sup>22</sup> Jean-Christophe CASSARD, *Le siècle des Vikings en Bretagne*, Paris, 1996.

<sup>23</sup> René POUPARDIN, *Monuments de l'histoire des abbayes de saint Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, Paris, 1905. Deux traductions françaises sont disponibles : Léon MAITRE, « Translation et miracles de saint Philibert », *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, tome 36, 1896, p. 117-173 ; Louis DELHOMMEAU et Claude BOUHIER, *Ermentaire. Vie et miracles de saint Philibert*, Noirmoutier, 1999. Pour ce que nous apprend ce texte sur le peuplement de la Basse Loire alors : Jean-Christophe CASSARD, « Ermentaire, les Poitevins et les Bretons », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CXXX, 2001, p. 340-343.

<sup>24</sup> René POUPARDIN, *Monuments des abbayes...*, *op. cit.*, chapitres X et XVI, p. 29 et 31.

et le ravitaillement est assuré. En dépit des circonstances générales, l'établissement à Déas affecte l'allure paradoxale d'un triomphe, celui de nouvelles noces célébrées dans l'euphorie d'une renaissance, entre la communauté et son saint patron. Les miracles de guérison scandent ce récit d'espérance. Ensuite, durant une année pleine hommes et femmes ayant libre accès à la tombe <sup>25</sup>, les miracles se multiplient encore.

Le second livre d'Ermentaire (écrit après 862) traduit pourtant une irréparable dégradation de la condition des moines. Avec les années, la pression des pirates, bien loin de se relâcher, se renforce, d'autant que le pouvoir politique franc se délite peu à peu en raison des guerres intestines opposant ses princes ou ses comtes : tout se passe donc comme si plus aucun seuil n'était capable d'endiguer les païens, forçant les serviteurs de Dieu à rechercher leur salut dans une fuite qui, d'étape en étape, les conduit entre 845 et 875 à Tournus en Bourgogne. Sur cette longue itinérance, le texte d'Ermentaire se fait peu disert : malgré les protestations d'abondance miraculeuse qui l'a amené, dit-il, à ne retenir que quelques faits parmi les plus notables, l'impression domine que son travail se fait bâclé, incertain <sup>26</sup>. Avec les chemins de traverse d'une course ressentie désormais comme irréparable devant la menace païenne, le champ du miracle se rétracte, il ne figure plus au centre de l'itinéraire aléatoire d'une communauté en repli continu. L'histoire prosaïque, celle que l'on n'écrit pas, se substitue à la geste triomphale qui accompagnait encore le passage de Noirmoutier vers la terre ferme.

Une nouvelle dégradation du contexte général de l'Armorique se produit dans les deux premières décennies du X<sup>e</sup> siècle. Cette fois les Vikings semblent en passe de tout emporter : rien ne leur résiste plus, moines et évêques fuient une Bretagne en passe de devenir une seconde Normandie. La société n'est pas seulement décapitée de ses élites, elle se trouve brutalement désarmée au plan spirituel : les religieux emmènent vers le Bassin parisien ou d'autres contrées de la Gaule réputées plus sûres, à la fois leurs livres et leurs châsses sacrées <sup>27</sup>. Nul doute que sur le moment ces départs précipités ont accentué les sentiments d'abandon et d'impuissance éprouvés par les pauvres Bretons demeurés en place, privés de la double protection du glaive des puissants comme de celui de l'Église ; sur le long terme, les conséquences sur le devenir social et culturel de la nationalité bretonne sont certainement encore plus importantes.

---

<sup>25</sup> *Ibidem*, chapitre XXIX, page 35.

<sup>26</sup> Dans son second livre, Ermentaire s'autorise de larges retours en arrière jusqu'au temps où la communauté vivait encore à Noirmoutier, comme s'il désespérait des événements contemporains.

<sup>27</sup> Ferdinand LOT, « Date de l'exode des corps saints hors de Bretagne », *Annales de Bretagne*, tome XV/1, 1899, p. 60-76. Hubert GUILLOTTEL, « L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LIX, 1982, p. 269-315.

De cette onde de panique, la preuve, indirecte, est apportée par les inventaires des trésors de reliques franciliens <sup>28</sup> ou par les listes de manuscrits armoricains éparpillés aujourd'hui entre bibliothèques françaises et étrangères, plutôt que par les récits d'époque. Quasi inexistantes en effet deviennent les textes un tant soit peu détaillés, de translations lorsque celles-ci s'inscrivent dans une dynamique générale de peur incontrôlée : les moines, déstabilisés par ce qu'ils tiennent pour les effets tangibles de la colère de Dieu à leur rencontre, accentuent ce qu'avait été la réaction grandissante d'Ermentaire face à l'accumulation de malheurs, et n'écrivent plus l'indicible. D'où la grande difficulté à établir leurs itinéraires de fuite : sur ces chemins de traverse, quand le Seigneur abandonne en apparence ses fils préférés, le miracle ne nourrit plus l'écriture. Un seuil psychologique a emporté les capacités de résistance morale, balayées dans le désarroi d'une déroute où le martyr ne trouve pas non plus sa place.

*La Translation de saint Magloire de Léhon* constitue une rare et suspecte exception à ce mutisme : son texte doit être reconstitué à partir de divers fragments conservés par des manuscrits différents, bien postérieurs aux faits ; il n'est donc pas tout à fait sûr dans l'état hybride dans lequel il nous est parvenu, œuvre d'un interpolateur de Saint-Magloire de Paris travaillant au XII<sup>e</sup> siècle <sup>29</sup>. Salvator, évêque d'Alet, aurait élevé les reliques de son prédécesseur saint Malo, puis gagné Léhon où l'attendaient celles de saint Magloire ainsi que beaucoup d'autres clercs avec leurs trésors. Tous ces réfugiés décident ensuite de gagner la Francie pour s'y placer sous la protection d'Hugues, duc des Francs († 956). La dialectique entre seuils et traverses y occupe peu de place tant au plan géographique qu'historique, les seuls événements parisiens et leurs suites éveillant l'intérêt du compilateur : le contexte général de la crainte des Normands en ressort brossé à grands traits, avec la nécessaire subversion des seuils protecteurs de la terre chrétienne qu'il implique ; les chemins de traverse suivis jusqu'à Paris n'apparaissent pas, et l'exode demeure stérile en miracles. Seul seuil traversé au départ de cette équipée lamentable, la frontière politique séparant le royaume breton du reste de la Francie occidentale, en-deçà de laquelle divers cortèges de fuyards sont dits s'être regroupés, en attendant de recevoir le renfort, tout aussi pitoyable, de leurs homologues de Dol (avec saint Samson) et de Bayeux. C'est bien peu ; suffisant assurément pour un peuple abandonné de Dieu comme l'étaient jadis les Hébreux errant dans le désert !

---

<sup>28</sup> Élisabeth CORVISIER, « L'exode et l'implantation des reliques de saints de l'ouest de la France en Île-de-France aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles », *Paris et Île-de-France*, tome 34, 1981, p. 289-298.

<sup>29</sup> Édition Hubert GUILLOTTEL, « L'exode du clergé... », article cité, p. 301-315.

--- --- --- ---

Dans cette contribution, j'ai seulement désiré attirer l'attention de nos collègues littéraires sur un genre latin disparu sans laisser de postérité aux époques moderne et contemporaine. Car les tribulations des reliques des saints, presque autant que les pèlerinages, alimentent les récits de déplacements au haut Moyen Âge, finissant parfois même par se confondre lorsque le pieux voyageur fait au loin ses emplettes d'ossements supposés sacrés, qu'il ramène en fraude dans sa patrie. Passé le pillage éhonté de Constantinople par les croisés dévoyés de 1204 pourtant, la pratique ancestrale du vol des reliques ne semble plus recevoir aucune publicité écrite, de même que l'arrêt salvateur des dernières invasions païennes aux alentours de l'an Mil avait tari à jamais la veine des récits de translations opérées sous la contrainte. Devenus obsolètes, ces genres finissent par sombrer dans l'oubli en un temps où la notion de propriété s'affirme mieux aussi : désormais, et jusqu'aux grandes convulsions provoquées par la Réformation au XVI<sup>e</sup> siècle puis la Révolution française, les reliques insignes ne quittent plus guère leurs lieux de conservation que pour d'innocentes processions<sup>30</sup> ou de plus spectaculaires ostensions. Dans le monde catholique, les démembrements de corps saints, qui continuent au profit de receveurs favorisés, ne fournissent plus le sujet de textes spécifiques passé le XII<sup>e</sup> siècle – au mieux on les connaît désormais par de froids procès-verbaux notariés !

Genre éteint sans descendance directe, les remuements de reliques n'en constituent pas moins l'une des branches importantes de la littérature européenne aux temps carolingiens et post-carolingiens. Le changement enregistré dans leur tonalité d'ensemble scande les grandes phases alternées d'expansion puis de doute que traverse le monachisme rénové. Ces textes renseignent un peu sur la société, plus sur les maux dont souffrent alors les hommes, surtout sur les mentalités monastiques et leur quête impavide du sacré : c'est que le matériau, en général osseux, imbibé de la *virtus* du saint l'emporte pour encore sur une conception mieux intériorisée, plus abstraite de la foi. Mais, en dépit des apparences premières, ces textes ne procurent pas de véritables récits de voyage : outre leur détail parfois douteux quant aux faits rapportés, les auteurs ne s'attachent nullement à rendre les paysages traversés ni les conditions concrètes du cheminement. Le cadre topographique demeure conventionnel puisque l'action de transport importe seule, non la géographie des contrées effleurées. Le

---

<sup>30</sup> Les reliques de saint Malo sont déjà utilisées pour conjurer une sécheresse persistante, sur le modèle des Rogations introduites par saint Mamert évêque de Vienne au VI<sup>e</sup> siècle : Gwénaél LE DUC, *Vie de saint Malo...*, *op. cit.*, livre II, chapitre 14, page 249.

franchissement de seuils successifs marque assez le terrain symbolique : ce franchissement s'opère en général par des chemins de traverse inusités qui peuvent, c'est selon, se transmuter en chemins de gloire et d'allégresse dans le cas des *sacra furta*, se prolonger en une vallée de larmes indéfinie lors des translations imposées, déboucher enfin sur l'enfer lorsque le voleur individuel, mal inspiré, échoue dans son inepte entreprise de rapt. À chaque fois, la morale est sauvée dans l'esprit des hommes du temps, au risque de nous choquer dans nos *a priori*, plus formalistes sur le droit ou moins naïfs sur le miracle !